



**Le Dauphiné Libéré**

Madame Noelle Besnard  
DRH Dauphiné Libéré  
Les Isles Cordées  
Veurey-Voroize

Veurey, le 25 mars 2009

*AR en main propre*

Madame,

Le fait que la société Publiprint ne comprend que des commerciaux ne vous autorise en aucun cas de faire un protocole d'accord avec une délégation unique.

Par la présente nous vous demandons de respecter la loi et de nous faire parvenir un projet de protocole d'accord comprenant :

- des élus titulaires et suppléants délégués du personnel
- des élus titulaires et suppléants au comité d'entreprise.

De plus il faut prévoir une réunion pour finaliser et signer avec toutes les organisations syndicales.

Veillez accepter madame, mes sincères salutations.

COPIE : Affichage

Daniel Cappadoro  
Secrétaire Général Filpac-CGT  
Dauphiné Libéré